



SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION
H. LAFFON DE LADEBART
55210 HEUDICOURT (MEUSE)

Envoyé en préfecture le 16/11/2018
Reçu en préfecture le 16/11/2018
Affiché le 16/11/18
ID : 055-255500811-20181113-D2018_131118-DE

Extrait du Procès-Verbal des délibérations du Bureau
du 13 novembre 2018

L'an deux mille dix-huit, le 13 novembre, le bureau du S.I.E.L.L. s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. Lionel JACQUEMIN.

Membres du bureau en exercice : 13

Etaient présents : M. L. JACQUEMIN, M. G. DELANDRE, M. L. JOYEUX, M. S. BATTISTEL, M. JC ZINGERLE, M. G. KOSOWSKI, M. O. SAMSON, Mme C. VAUCHER, M. C. LESONGEUR, M. JP. PATE, M. F. WARIN.

Etaient excusés : M. G. LEVIEUX, M. JP. POLIN

**OBJET : Autorisation de signer le protocole d'accord
dans le cadre du litige SIELL/SIMONIN**

Le Président expose aux élus présents les circonstances du litige opposant le SIELL à M. Fabien SIMONIN et présente le protocole d'accord proposé par les avocats des deux parties afin de solder définitivement ce litige.

Ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré, les membres du bureau à l'unanimité autorisent le Président à signer ce protocole d'accord et à verser la somme convenue à M. Fabien SIMONIN.

Fait et délibéré en séance, le jour, mois et an, ci-dessus.
Pour extrait conforme.

Le Président
Monsieur Lionel JACQUEMIN